
S
ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE COMPTABILITÉ
H
162
18.S




759

suppl.

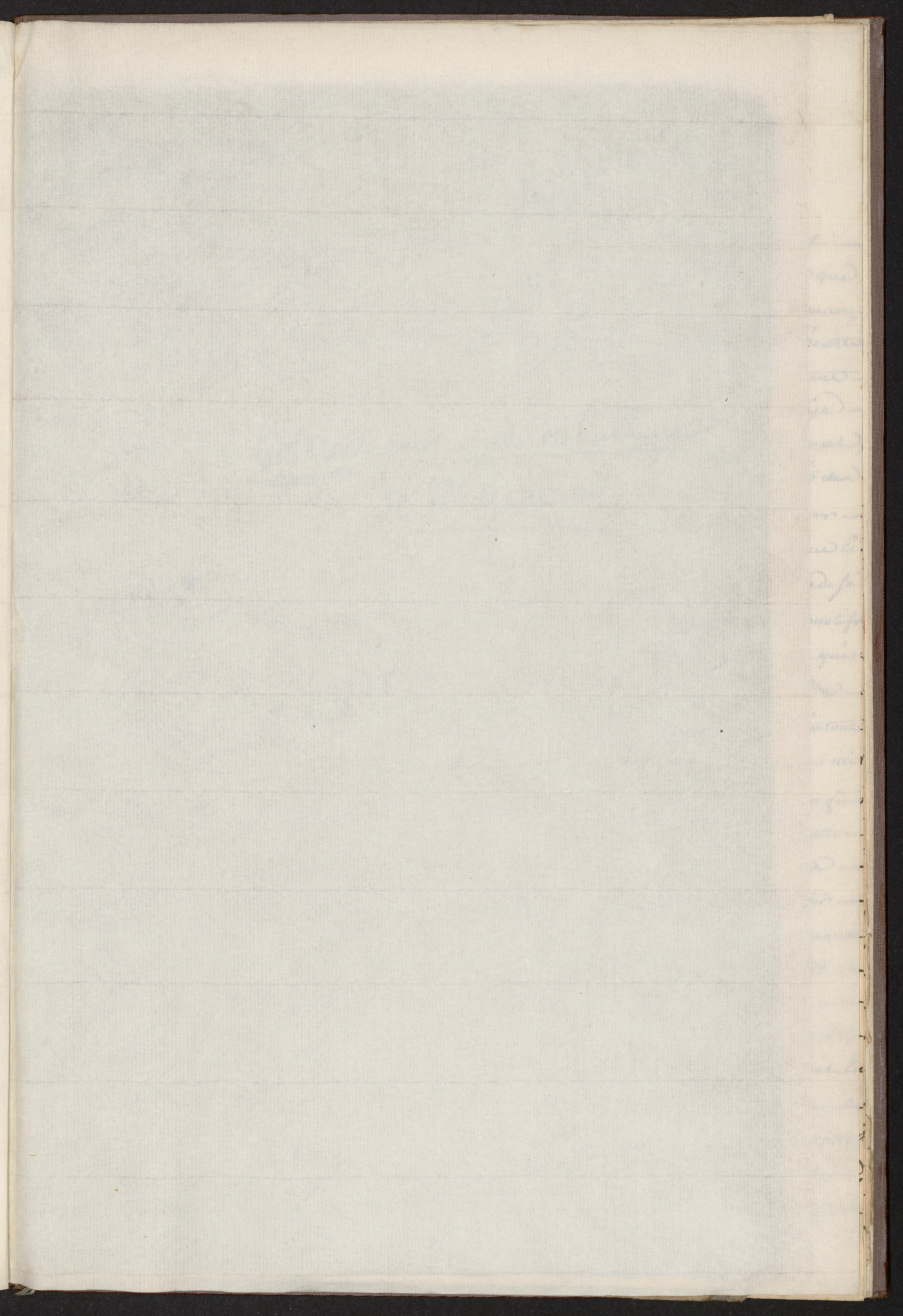
H f fo

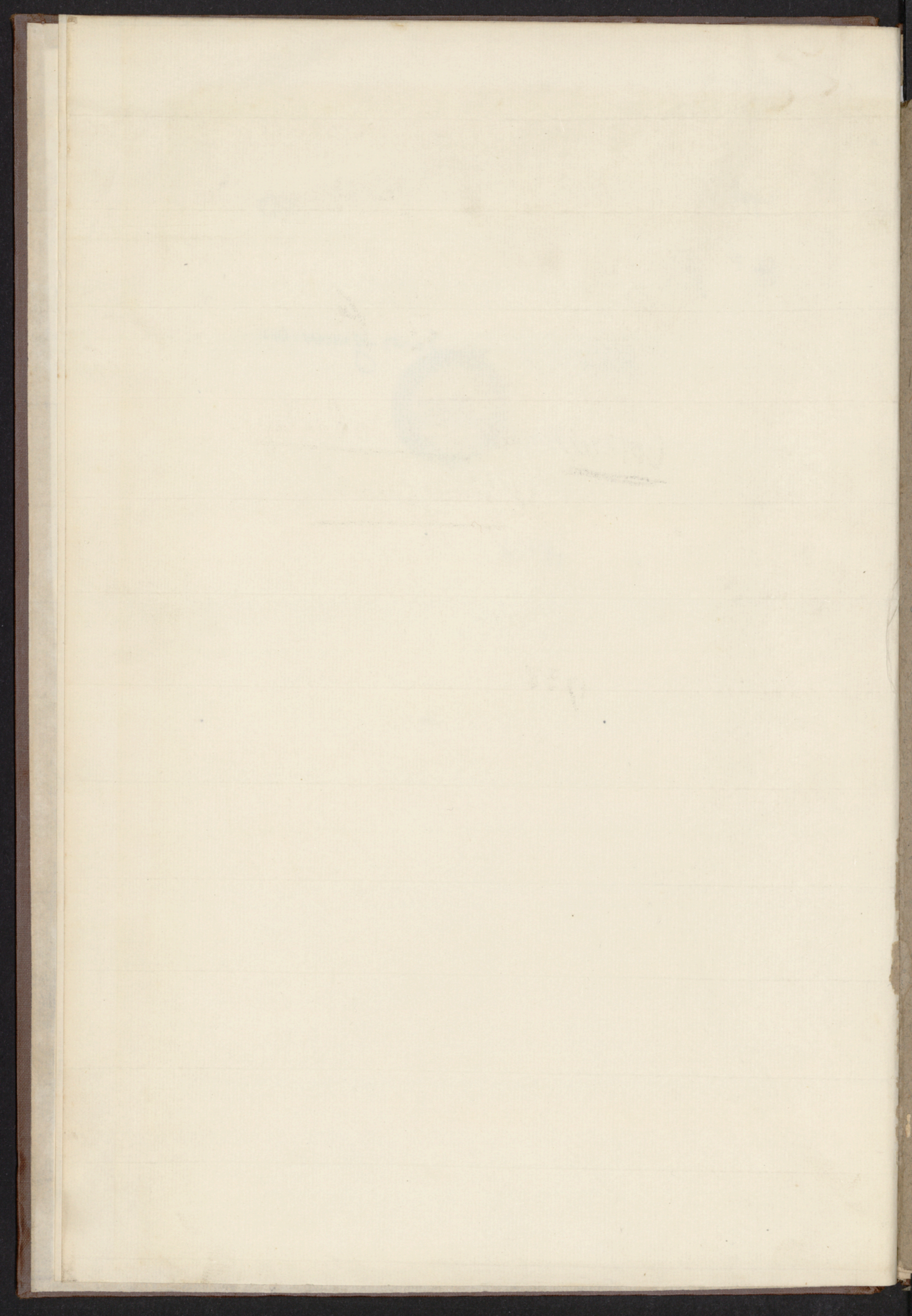
162

ABBAYE DE Sainte-Geneviève

comptabilité.

18e s.





Suppt

H F fa

Coterie pour MM de l'abbaye
de Ste Geneviève

*

1738

6

Plan
D'une Nouvelle Loterie
En faveur de Messieurs de l'Abbaye de Ste Geneviève de Paris

Cette Loterie sera composée de Deux cent mil billets de trois Livres chacuns faisant la somme de Six cent mil Livres.

Les 600000# seront divisez en lots et Primes

Sçavoir

Trois cent mil Livres en douze cent Lots depuis 200# jusqu'a 30000#

Trois cent mil Livres en douze cent Primes par nombre de Louis depuis huit louis jusqu'a Douze cent.

L'on prelevera 15: pour Cent sur les lots et 10: pour cent sur les Primes

Le benefice de 15: pour cent sur les lots produira la somme de - - - - - 45000#

Le Benefice des Primes a 10: pour cent produira la some de . . 30000#

Total du benefice - - - - - - 75000:

Le Billet qu'on delivrera a l'actionnaire sera double

L'un sous le titre de billet de Société pour Prime.

L'Autre sous le titre de billet de Lot

Les premier 200: mil billets seront par Société de quatre qui formeront 50: mil Sociétes dans lad. Loterie

Les seconds 200: mil billets appartiendront a chaque actionnaire seul sous son Numero particulier

Les Lots seront gagnés par Numeros de billets.

Les Primes seront gagnées par Numeros de Société.

Elle sera tirée dans la grande salle de L'hotel de ville devant Mrs. les Magistrats et les Directeurs

Maniere de tirer lad. Loterie

Il y aura trois Roües, deux grandes

Et vne petite. /

Dans vne des deux grandes Roües on mettra les Numeros des Deux cent mil billets de Lots. /

Dans l'autre on mettra les Numeros des 50 = mil billets de Societé. /

Et dans la troisieme, qui sera la petite on mettra les Lots et Primes qui doivent Echeoir aux Numeros de Billets et aux Numeros de Societé. /

Aprés que les billets auront été Suffisamment meslez dans chaque Roüe un Enfant tirera un billet de la troisieme Si ce billet est vn billet de lot, vn autre Enfant tirera un numero de la premiere Roüe ou seront les Numeros de billets de lots, et le Lot sera pour l'actionnaire a qui appartiendra le Numero qui en aura ete tiré. /

Si c'est un billet de Societé l'Enfant qui sera a la seconde Roüe en tirera un Numero et la Prime sera pour les actionnaires a qui appartiendra le Numero de Societé

Il est aisé de Comprendre qu'un billet en composant deux dont l'un regarde les Lots et l'autre les Primes, il peut Gagner seul un lot et avoir part dans une Prime./

Sitost que les 200= mil billets auront été levez, il sera donné un avis au public qui indiquera le jour qu'elle sera tirée

Les 200= mil billets comme il est dit cy devant Divisez en 1200: Lots et 1200 Primes Composent 2400 Lots et Primes./

Est a observer que les 1200 Primes Etant divisées en quatre billets forment une Societé ensorte qu'il y aura quatre Mil huit Cent billets qui auront part dans lesdites Primes en y Joignant les Douze Cent Lots font au total Six Mil lots et Primes pour les Deux Cent mil billets./

Pour ce qui est du tresorier Messieurs les Magistrats nommeront celuy qui leur Conviendra

Distribution des Lots et primes

Sçavoir

1 lot	de		30000.ᴴ
1	de		12,000:
1	de		6000:
2	de	2,000ᴴ cy	4,000:
7	de	1000:	7000:
8	de	500:	4000:
10	de	300:	3000:
1170	de	200:	234000:
1200			300000:

Primes

1	de	1200 Louis	28800:
1	de	600:	14400:
1	de	300:	7200:
1	de	200:	4800:
1	de	100:	2400:
2	de	55	2640:
4	de	25:	2400:
189	de	10:	45360:
1000	de	8	192000:

Total. 2400: lots et primes pour l'Employ de 600000:

Bénéfice a 15: pour Cent sur les lots fait la somme de 45000:
Bénéfice a 10. pour Cent sur les Primes celle de 30000:
Total du Bénéfice cy 75000.ᴴ

La Levée de 15 pour cent sur les lots et de 10: sur les Primes ne fait que Douze et demy pour cent sur la totalité du fond de lad. loterie sur lesquels 12. et ½ p.C. il en faut au moins deux pour les frais cy apres Expliquer

Scavoir

vn pour Cent pour la Delivrance des billets, comme il Est visage dans les autres Loteries /

Et vn pour Cent pour les autres frais quil conviendra faire tant pour les Directeurs, pour les soins quils prendront, que pour droit de recounoissance ainsy que pour les Commis quils Conviendra prendre sous la Direction et seront chargés des frais d'Impression au moyen de ces deux pour Cent, parconsequent restera dix et demy pour cent au proffit de la Loterie sur lequel il n'y aura que la gratiffication que l'on voudra faire au tresorier pour sa manutention

Il sera necessaire de faire la depense de Deux grandes Roües et une petite si l'on n'en trouve point a Loüer

Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 A trois Livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot et Prime N° un De la premiere Societé Par le Directeur pour loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot N° Premier Nom pour Loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 Billet de Societé Pour Prime Partageable en quatre N° Premiere Societé Par le Directeur pour loterie
Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 2 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Roy. de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot et Prime N° Deux De la premiere Societé Par le Directeur pour loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 2 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot N° Deux Nom pour Loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 Billet de Societé Pour Prime Partageable en Quatre N° Premiere Societé Par le Directeur pour loterie
Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 3 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot et Prime N° trois De la premiere Societé Par le Directeur pour Loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 3 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot N° trois Nom pour Loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 Billet de Societé Pour Prime Partageable en Quatre N° Premiere Societé Par le Directeur pour loterie
Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 4 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot et Prime N° Quatre De la premiere Societé Par le Directeur pour loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 4 A trois livres le Billet En faveur de l'Abbaye Royale de S.te Genevieve de Paris Billet de Lot N° Quatre. Nom pour Loterie	Premiere Loterie Mois de Juin et Juillet Mil sept cent trente huit N° 1 Billet de Societé Pour Prime Partageable en Quatre N° Premiere Societé Par le Directeur pour loterie

